

A V I S P U B L I C

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1484-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 22 juin 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1484-2026 modifiant le Règlement numéro 0012-2007 concernant l'administration des finances et la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats afin de modifier le remplaçant du directeur – Bureau de projets en cas d'absence ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 juin 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland